

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3011 - Vendredi 29 Septembre 2017 - Prix : 200 Fc

BUDGET RECTIFICATIF 2017

Un tour de vis sur certaines dépenses publiques



Le gouvernement décide de mettre un tour de vis sur certaines dépenses courantes primaires. Dans le projet de loi rectificative présenté aux députés, les dépenses passent de 77,787 milliards fc à 65,086 milliards fc. Les taxes douanières devraient par contre quadrupler pour un certain nombre de produits, ce qui ne serait pas sans conséquences sur le pouvoir d'achat des comoriens.

LIRE PAGE 3

CAISSE DE SOLIDARITÉ DES ENSEIGNANTS

**Les enseignants ont fait leur premier
bilan annuel de la caisse de solidarité**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Septembre 2017**

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



CAISSE DE SOLIDARITÉ DES ENSEIGNANTS

Les enseignants ont fait leur premier bilan annuel de la caisse de solidarité

La caisse de solidarité pour la retraite des enseignants a tenu sa première assemblée générale la semaine dernière. Il était question d'exposer aux adhérents le bilan des réalisations de l'année écoulée, mais aussi de la cotisation de tout un chacun.

Les adhérents de la caisse de solidarité pour la retraite des enseignants ont pris part la semaine dernière à leur première assemblée générale depuis la mise en place de cette association. Le président de la caisse de solidarité des enseignants a exposé le bilan des travaux réalisés durant l'année écoulée. « On a mis en place cette caisse de solidarité pour

penser aux enseignants après leur retraite. Nous savons très bien le travail qu'on fait. Et c'est pourquoi on a pensé à cette structure pour qu'à la fin, on puisse avoir quelque chose pour le restant de sa vie », déclare Mchami Ibrahim. Au cours de cette assemblée générale, le président a montré aux enseignants ce qu'ils ont obtenu durant toute l'année et de ce qui a été prélevé pour chaque enseignant.

« Les prélèvements varient entre 5000 et 10000 FC. Tout se fait selon la volonté de l'enseignant », poursuit-il, avant de préciser que « on n'a pas les mêmes salaires mais aussi les adhésions ne sont pas faites au même moment ».

La particularité de cette caisse de solidarité pour les enseignants est que chaque enseignant peut obtenir l'aide des autres membres.



Les adhérents de la caisse de solidarité pour la retraite des enseignants

C'est pourquoi il est appelé caisse de solidarité.

« Les enseignants rencontrent beaucoup de difficultés. Là, ils peu-

vent avoir une cotisation jusqu'à la retraite et avoir par la suite un pourcentage des autres enseignants pour assumer sa retraite », avance-t-il. Un

tableau des cotisations a été fait lors de cette assemblée générale.

Mohamed Youssouf

FAITS DIVERS

Kourani Ya sima s'en remet à Dieu

De nombreux notables, ulémas et cadres de la région de Mbadjini, se sont trouvés dans le village de Nkourani Ya Sima. Ici, les habitants étaient dans l'obligation d'organiser une cérémonie religieuse de lecture du Coran, pour se laver des graves accusations portées contre un des leurs, mais aussi prier pour que les auteurs de l'histoire sordide du meurtre d'une dame, vendredi dernier, soient appréhendés et jugés.

Selon une première version, vendredi dernier, aux environs de 11 heures, une femme originaire de Domoni (localité voisine

de Nkourani Ya Sima) a été lâchement tabassée avant d'être violée et être cambriolée. Un acte barbare qui s'est déroulé dans un champ situé entre Nkourani et Domoni. L'un des auteurs présumés de cet « acte criminel » aurait été identifié, devant la dame lors de l'action, comme étant un natif de Nkourani Ya Sima. Il s'appellerait Mohamed Charane alors que la seule personne portant ce nom dans ce même village se trouve depuis 4 ans, en Arabie Saoudite.

Pour rejeter toutes ces accusations, les habitants de Nkourani ya Sima ont invité plus de 40 villages de Ngazidja (notables, ulémas et cadres), à assister à une cérémonie de lecture du Coran, en signe de contestation. « Notre objectif de ce

lire ce Hitma est de prendre tout le monde à témoin, et prouver que nous ne sommes pas les auteurs de cet acte. Et nous sommes prêts à prêter main forte à nos frères voisins pour rechercher les vrais auteurs » promet Hadji Ali Mouigni, notable de Nkourani Ya Sima qui condamne un acte, « dont l'auteur mérite la peine la plus

sévère ».

Le préfet de Mbadjini du sud-ouest, quant à lui, a appelé les chefs de village, préfets et forces de l'ordre à veiller à la sécurité de la population. D'après Djaffar Mohamed, il est temps de contrôler ceux qui rentrent et sortent dans nos régions respectives. « Désormais toute personne qui

circule à travers nos villes et villages doit être en possession de sa pièce d'identité puisque nous allons renforcer les mesures de sécurité », promet ce préfet en présence du chef de Corps de la Fed et des agents de la gendarmerie nationale.

Ibnou M. Abdou

LIBRE OPINION

Ils sont comoriens et musulmans comme eux

Nous refusons d'être qualifiés d'ennemis des Comoriens, nous, chiites des Comores. Et que ceux qui promettent de « totalement déraciner le chiisme » sachent que ce ne sont que des Comoriens comme eux, et des vrais musulmans qui n'ont rien à se reprocher à part quelques précisions sur le « wudhu » (ablutions), la position des bras et sur l'histoire islamique qui contient beaucoup de leçons.

Nous refusons de nous taire sur cette dernière, tout comme nous rejetons les jeûnes de « tassuan et anchura ». Nous n'acceptons pas l'idée que notre Prophète avait des leçons à apprendre auprès des Juifs et qu'il ne savait pas les dates des événements des prophètes avant lui. Non et non !

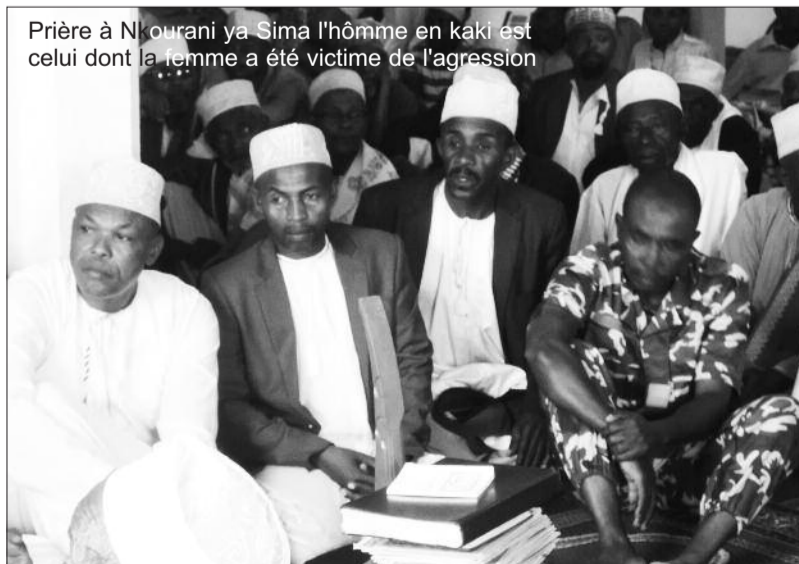
L'Anchoura est un jour de deuil où est tombé en martyr le petit fils du prophète, Al Hussein par les ennemis du prophète swa. Ce n'est donc pas un jour de jeûne.

Commemorons ensemble, chers disciples du Prophète,

Comoriens à 100% musulmans et croyants en condamnant la violence et le terrorisme. Œuvrons ensemble pour la paix, l'amour, et donc pour la cohésion sociale.

Mohamed Mladjao

Prière à Nkourani ya Sima l'homme en kaki est celui dont la femme a été victime de l'agression



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 773 91 21 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

BUDGET RECTIFICATIF 2017

Un tour de vis sur certaines dépenses publiques

Face à la dure réalité du terrain pour son budget ambitieux et dont il était contraint de revoir à la baisse, le gouvernement décide d'opérer un réajustement en revoyant à la baisse l'assiette fiscale et en réduisant en même temps « certaines dépenses jugées onéreuses au vue des priorités ».

Dans la loi rectificative soumise pour examen, le gouvernement décide de mettre un tour de vis dans les dépenses de l'État pour espérer combler le gouffre causé par la baisse des recettes fiscales. Ainsi les

17,586 milliards fc amputés dans les recettes internes seront compensés par une diminution des dépenses publiques à hauteur de 18,826 milliards fc.

« Et cela essentiellement grâce à une réduction des dépenses courantes primaires, -12,698 milliards fc, ceci fait ressortir un solde primaire de -1,022 milliards fc contre 3,865 milliards fc prévus dans la loi de finances initiale », lit-on dans le document présenté à l'assemblée nationale, qui prévoit un solde global révisé à 5,199 milliards fc contre 9,336 milliards fc prévus dans la

loi des finances initiale, soit une amélioration de 44,31%.

Contrairement à ce que l'on croyait surtout dans un tel contexte, le gouvernement n'a pas eu l'audace de s'imposer une cure d'austérité. Il n'en rien si l'on tient compte du tableau des opérations budgétaires présenté aux élus depuis mardi dernier. Pendant que les traitements et salaires ainsi que les biens et services connaissent une légère hausse passant de 25,660 milliards fc à 25,930 milliards fc pour la masse salariale, les investissements sur fonds et ressources propres font une

chute vertigineuse. Il a été prévu en effet dans la loi initiale des investissements sur fonds et ressources propres de l'ordre de 31,434 milliards fc qui s'effondreront à 18,419 milliards fc, soit un écart de -13,015 milliards fc.

Hausse des taxes douanières

Pour espérer remonter la pente, le gouvernement repose sur la douane qui reste le principal contributeur du budget de l'État. Et ce seront les secteurs du bâtiment et surtout des boissons alcoolisées qui verront les

taxes fortement augmentées. Ainsi l'alcool sera taxé à 300% au lieu de 250%. Le fer à béton, planches, chevrons et ciment vont être taxés à 10% au lieu de 5%. Le riz de luxe 200% au lieu de 150%, le riz ordinaire 50% au lieu de 40%. Et les équipements informatiques passent de 0% à 15%. Les véhicules seront aussi touchés par la hausse dont les véhicules neufs à 15% pendant que les véhicules usagés, le frais de dédouanement est fixé à 750 000 fc. Aux « je-viens », vous êtes avisés.

Maoulida Mbaé

FINANCES PUBLIQUES

Le ministre des finances effectue une visite au port de Moroni

Le ministre des finances a effectué une visite inopinée au port de Moroni. L'argentier de l'Etat a tenu à féliciter les équipes de la douane des performances qu'ils accomplissent ces derniers mois tant au niveau des recettes qu'au niveau de son image.



Pour la première fois depuis sa nomination, le ministre des finances et du budget en compagnie du directeur général de la douane a participé au lever du drapeau de la douane mercredi dernier. L'argentier de l'Etat a profité de cette occasion pour renouveler ses vœux de nouvel an musulman

aux équipes de la douane. Said Ali Said Chayhane a profité de cette occasion pour féliciter les équipes de la douane des efforts qu'ils

accomplissent tant au niveau des recettes que de son image.

« Le ministre a été vraiment reconnaissant du travail qu'on fait.

Et de notre côté, on va continuer dans cette lancée car le gouvernement compte beaucoup sur nous », avance Kamaldini Soeuf, le directeur général de la douane. Le patron de la douane a rappelé la coopération qui existe entre la direction générale de la douane et de l'Administration Générale des Impôts et Domaines (AGID). Le ministre avait fait cette même visite à Mohéli jeudi et Anjouan, le vendredi dernier.

Au cours de cette visite, différents sujets ont été discutés, dont les primes des douaniers mais aussi la mutuelle de santé de la douane. Au niveau des primes, le ministre des finances a promis qu'elles vont commencer à partir de 50 000 FC

jusqu'à un plafond bien déterminé. Quant au niveau de la mutuelle de santé, le ministre a montré qu'elle doit reprendre d'ici la fin de l'année.

« La mutuelle avait une dette de 10 millions auprès de ses fournisseurs et c'est pourquoi depuis ces dernières années, elle était inexistante. Aujourd'hui, la majorité de la dette a été payée et le peu qui reste sera réglé d'ici la fin de l'année », explique Said Ali Said Chayhane, avant de préciser que « si la mutuelle de santé avait disparu, c'est parce qu'il y avait une mauvaise gestion. J'espère que cette fois, les choses seront prises au sérieux pour redorer son image ».

Mohamed Youssouf

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le procureur reçoit le syndicat Usukani wa Masiwa

C'est dans le cadre de sa volonté d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur la route, que le procureur de la république a reçu hier jeudi les différentes structures impliquées de ce domaine, à savoir le syndicat des chauffeurs, la gendarmerie et la police nationale. D'après le porte parole du syndicat Usukani wa Masiwa, Chamssoudine M'madi Ali, la rencontre a été fructueuse.

Le procureur de la république vient de recevoir l'ensemble des syndicats des chauffeurs de Ngazidja au palais de justice. En présence de la gendarmerie nationale, notamment la brigade routière et la police nationale,

Mchami Ali veut une conduite harmonieuse entre ces deux entités en charge de la sécurité routière. « C'est mon premier entretien avec eux depuis ma nomination. Avant je les ai rencontré séparément », précise le procureur, qui qualifie la rencontre de « très importante » dans la mesure où « nous ne parlons que de l'application de la loi afin d'assurer de manière efficace la sécurité des personnes et de leurs biens sur la route », ajoute-t-il.

Chamssoudine M'madi Ali, porte parole du syndicat de Wussukanai Wa Masiwa qui ne cache pas sa satisfaction par rapport au déroulement de cette rencontre de plus de 2h 30, annonce d'autres rencontres qui auront lieu dans les jours à venir entre le procureur, la gendarmerie et les syndicats dans les différentes régions de Ngazidja.

Ainsi, « cela va permettre aux chauffeurs de bien appréhender leurs droits et devoirs, afin d'éviter les tiraillements sur les routes, entre chauffeurs et gendarmes », explique-t-il. Et lui d'ajouter que le procureur de la république a sollicité d'être préalablement mis au cou-

rant, avant le déclenchement de tout mouvement de grève par le syndicat. « L'essentiel, c'est de notifier au procureur le préavis de grève, même si personne ne peut prévoir la fin d'une grève » dit-il.

Ibnou M. Abdou



Procureur de la république

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENVIRONNEMENT

Conférence internationale sur le mercure : « Dire adieu au mercure »

La première Conférence des Parties (CdP1) à la Convention de Minamata sur le mercure a démarré le dimanche 24 septembre 2017 à Genève, en Suisse.

La Convention de Minamata, qui a été adoptée le 10 octobre 2013 et entrée en vigueur le 16 août 2017, interdit l'ouverture de nouvelles mines de mercure et ordonne l'élimination progressive des mines existantes, prévoit des mesures visant à contrôler les émissions dans l'air; et régule le secteur informel de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or.

La CdP1 est censée aborder un certain nombre de questions, y compris les aspects relatifs aux sources d'approvisionnement en mercure et au

commerce, aux émissions, à l'assistance technique, aux ressources et mécanismes de financement, au respect des dispositions, à l'établissement de rapports et à l'évaluation de l'efficacité, entre autres. Les délégués se sont réunis en plénière, au sein d'un Comité plénier (COW) et dans des groupes de contact pour aborder les questions de fond relatives à la mise en œuvre de la Convention.

Pour rappel, le mercure est un métal lourd très répandu et persistant dans l'environnement. C'est un élément naturel qui peut être libéré dans l'air et dans l'eau par l'érosion des

roches contenant du minerai de mercure ou par des activités humaines telles que les procédés industriels, l'extraction minière, le déboisement, l'incinération de déchets et la combustion de combustibles fossiles.

Le mercure peut également être libéré par un certain nombre de produits qui en contiennent, notamment les amalgames dentaires, les applications électriques (dont les interrupteurs et les lampes fluorescentes), les instruments médicaux et de laboratoire (dont les thermomètres et les baromètres cliniques), les batteries, les substances de traitement des semences, les crèmes antiseptiques et antibactériennes, et les crèmes pour éclaircir la peau. L'exposition au mercure peut affecter le développement neurologique du fœtus et a été reliée à des baisses de la fécondité, à des lésions cérébrales et nerveuses, et à des maladies cardiaques chez les adultes présentant des niveaux élevés de mercure dans le sang.

Jacob Duer, Coordinateur principal du Secrétariat transitoire de Minamata, a ouvert la Conférence en félicitant les 81 pays ayant ratifié la Convention dont l'Union des Comores. Marc Chardonens, Directeur de l'Office fédéral de l'environnement de la Suisse, a indiqué que la CdP constitue une occasion historique de réduire les risques liés au mercure qui pèsent sur

des millions de personnes, et a exhorté tous les pays à poursuivre la mise en œuvre de la Convention. Mettant l'accent sur l'engagement de la Suisse pour réduire la pollution au mercure, il a demandé l'intégration de la Convention de Minamata dans la « famille » des conventions de Bâle, de

Rotterdam et de Stockholm. La première Conférence des Parties (CdP1) à la Convention de Minamata sur le mercure, convoqué sous le thème « Dire adieu au mercure », doit se conclure ce vendredi 29 septembre 2017.

Mmagaza

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE NATIONALE

Volcan met fin au rêve d'Ouragan

La 1ère demi-finale (Volcan # Ouragan) de la Coupe des Comores a tenu sa promesse mercredi 27 septembre dernier à Moroni, en termes d'affluence. Mais, sur le jeu, le suspense a été dissipé dès la 1ère période, malgré le système défensif érigé par les visiteurs. Nanou, Djudja et Basler ont fractionné les ambitions d'Ouragan (3-0). Le spectre de la sorcellerie a engourdi la psychologie de certains acteurs.

L'édition 2017 de la Coupe des Comores, phase nationale bat son plein au stade de Moroni. Avant-hier à Moroni la resplendissante victoire de Volcan club de Moroni au détriment d'Ouragan club de Boingoma le propulse à la finale, qui l'opposera contre le vainqueur de la 2e demie-demie (Enfants des Comores # Ngazi Sport). Plus de 3000 personnes ont suivi avec grande effervescence le duel Ngazidja/Moili. A chaque corner de l'adversaire, toue l'équipe de Boingoma prêtait main-forte à la défense.

Ce système a connu ses limites. Le gardien de but des visiteurs, Chipepe Naïme, bien vigilant et très acrobatique, a été à maintes reprises sollicité. Il craque au temps additionnel de la 1ère période. Une frappe

croisée de Nanou le trompe (46e, 1-0). Volcan, « Veri piya », détenteur national en titre de cette coupe, réussira-t-il à rééditer le même exploit ?

Au retour des vestiaires, Djudja (53e, 2-0) et Basler (92e, 3-0) brisent le rêve des Boingomiens. Le spectre de la sorcellerie a engourdi la psychologie de certains acteurs. A la 22e minute, une dangereuse action menaçait le camp d'Ouragan. Mais, au même moment, le Mohélien Salimo Velonjara, gardien de but de Volcan, se bousculait avec un attaquant de Boingoma, à cause d'un gri-gri. A la 85e minute, ce même attaquant s'était acharné contre les bouteilles d'eau potable de Salimo. Il s'est permis de les jeter hors du stade. Le gardien n'est pas mort de soif. Et le score ne change pas.

Bm Gondet



Réactions à chaud :

Nanou s'exteriorise : « Cette victoire, on l'a bien préparé. Nous nous sommes sacrifiés collectivement pour fructifier nos efforts. Les arbitres ont fait de leur mieux ».

Chipepe Naïme est battu mais non abattu : « Le match s'est bien passé. Volcan est un gros morceau. Il a eu des difficultés. Non, je ne me sens pas être responsable direct de la défaite. Il y a eu des erreurs de marquage. J'ai arrêté les tirs et même un penalty. Le Coran fait allusion à la sorcellerie. Mais, je n'y crois pas ».



Communiqué de presse

Les acteurs de la recherche, formation, développement en agriculture de l'Indianocéanie réunis à la COI les 27 et 28 Septembre



Ebène, le 28 Septembre 2017 – L'atelier Inter-CROST (Comité d'Orientation Scientifique et Technique) de la Plateforme Régionale en recherche agronomique pour le développement (PRéRAD), s'est tenu les 27 & 28 Septembre 2017 au siège de la Commission de l'océan Indien, à Ebène.

Ces rendez-vous scientifiques et techniques autour des enjeux d'agriculture et de sécurité alimentaire ont été l'occasion d'effectuer le bilan, de noter les avancées de PRéRAD et de réfléchir sur le contenu futur de la plateforme dans une deuxième phase.

PRéRAD a été créée suite à la signature de la convention de Juin 2014 entre la COI, La Région Réunion, la Préfecture de la Réunion et le CIRAD. L'animation de cette plateforme portée par le CIRAD est cofinancée par l'Union européenne (FEDER INTERREG V) et la Région Réunion. La plateforme a pour vocation de favoriser l'intelligence collective en recherche, développement, formation, et innovation dans le domaine de l'agriculture dans l'océan Indien. Les réseaux qui en découlent réunissent aujourd'hui plus de 150 opérateurs agricoles de la région.

L'ouverture de cet Inter-CROST a été l'occasion pour la COI de rappeler que la recherche agronomique partagée est un levier majeur du développement économique de l'Indianocéanie.

Les 5 réseaux thématiques d'acteurs en matière de santé sanitaire et phytosanitaire, de qualité agroalimentaire, d'adaptation de l'élevage aux changements environnementaux et de biodiversité des productions végétales - *One Health, PRPV, QualiReg, ARChE_Net* et *Germination* - ont été présentés par leurs coordinateurs respectifs du CIRAD. Puis, chacune des délégations des Etats Membres de la COI a présenté le secteur de l'agriculture et sa situation nationale respective. Un état



des lieux a pu être dressé, suite aux présentations sur les offres et les besoins existants dans les Etats membres, ce qui a fait ressortir également les potentiels en matière de coopération.

En préparation à ces deux jours d'ateliers, des groupes nationaux s'étaient réunis pour permettre aux acteurs de nos îles de recenser les domaines et actions prioritaires. Ces concertations nationales ont fait l'objet d'un partage.

A l'issue de cette rencontre, les composantes de la 2eme phase de PRéRAD ont été définies. La formation a été identifiée comme un axe transversal et un besoin partagé par nos îles, impliquant un travail en commun entre ses partenaires. L'objectif de mise en place d'un observatoire des agricultures de l'océan Indien a fait l'objet d'un consensus. Il pourrait contenir un inventaire des échanges commerciaux existants sur les productions agricoles et les statistiques économiques dans les Etats membres de la COI. Cet observatoire appuierait la poursuite de la coopération régionale agricole.